

## ANNEXE à la Délibération n°02 du Conseil Municipal du 18 novembre 2019

SITUATION ANCIENNE	SITUATION NOUVELLE	DATE D'EFFET
1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe TC CNRACL	1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe TC CNRACL	01/12/2019
/	1 poste d'éducateur de jeunes enfants TC IRCANTEC Contrat 3-2	02/12/2019

TC : Temps complet

TNC : Temps non complet

Cont 3-1 : Contractuel en remplacement

Cont 3-2 : Contractuel poste vacant 1 an

Cont 3-1° : Accroissement temporaire d'activité

Cont 3-2° : Accroissement saisonnier d'activité

Contr. Art. 38 : Recrutement de travailleurs handicapés

Envoyé en préfecture le 21/11/2019

Reçu en préfecture le 21/11/2019

Affiché le 21/11/2019



ID : 077-217701226-20191118-DEL\_18NOV\_\_2-DE